

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 NOVEMBRE 2010

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

- ENREGISTRE deux questions d'actualité déposées par les élus de la minorité.
- EST INFORME des décisions prises par Madame la Maire en vertu de l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- APPROUVE le compte rendu du Conseil Municipal du 30 septembre 2010 A L'UNANIMITE
- APPROUVE l'adhésion de la Ville à l'association « Elus, Santé Publique & Territoires » et désigne Madame Pierrette BORGNE en qualité de représentante, au sein de cette association. – A L'UNANIMITE
- PREND ACTE de la conduite du Débat d'Orientation Budgétaire préalable à l'élaboration du budget prévisionnel 2011.
- EMET un avis défavorable au projet de Schéma Départemental d'Accueil et d'habitat des Gens du Voyage du Val d'Oise pour les 6 prochaines années. A LA MAJORITE
- AUTORISE Madame la Maire ou Monsieur le Premier Adjoint au Maire chargé de la Vie Urbaine et du Développement Economique à signer le bail emphytéotique de droit privé d'une durée de 50 ans à titre gratuit avec le bailleur OSICA pour la Maison des Dix Arpents. DESIGNE Maître NOURRY, comme notaire chargé de cette opération. – A L'UNANIMITE
- APPROUVE la cession la parcelle cadastrée BM n° 17 boulevard des Aviateurs Alliés à la société Immobilière 3F au prix de 500 €. DESIGNE Maître HUCHET comme notaire chargé de cette cession. AUTORISE Madame la Maire ou Monsieur le Premier Adjoint au Maire à signer tous les actes afférents à cette cession. A LA MAJORITE
- APPROUVE la régularisation dans le domaine public communal de 13 parcelles rue de Neuville cadastrées section : AV n° 321, 320, 311, 312, 355, 514, 510, 476, 324, et AB n° 324, 326, 328, 464 à titre gratuit. DESIGNE Maître HUCHET comme notaire. AUTORISE Madame la Maire ou Monsieur le Premier Adjoint au Maire à signer tous les actes afférents. *A L'UNANIMITE*
- AUTORISE Madame la Maire à solliciter de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, dans le cadre du Contrat de territoire, le fonds de concours correspondant à l'extension et réaménagement de l'Hôtel de ville, la réfection de la place de la Challe (1ère tranche) et l'accessibilité des trottoirs rue des Pincevents (2<sup>eme</sup> tranche) et à signer tous les documents afférents. *A L'UNANIMITE*
- AUTORISE Madame la Maire à vendre le véhicule Volvo Amplirool Grue immatriculé 949 ATH 95 au prix de 10 000 € à la société AXLLER Auto Moto et à signer tous les documents afférents à cette transaction ainsi qu'à sortir le véhicule de l'inventaire du patrimoine. *A L'UNANIMITE*
- ENTEND le rapport sur le service de l'eau pour l'année 2009.

- AUTORISE Madame la Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Général du Val d'Oise dans le cadre de l'aide aux projets d'enseignement artistique spécialisé. *A L'UNANIMITE*
- AUTORISE Madame la Maire à rembourser les cautions à deux enseignantes ayant quitté leur logement. A LA MAJORITE
- DECIDE le versement d'une subvention de fonctionnement de 4000 € à l'Office Municipal des Sports au titre de l'exercice 2010. *A L'UNANIMITE*
- DECIDE le versement d'un complément de subvention de fonctionnement de 500 € à l'association « Le Réveil d'Eragny » au titre de l'exercice 2010. *A L'UNANIMITE*
- ACCEPTE de recevoir propriété et responsabilité de la statue de Saint Jean Baptiste découverte à Eragny et AUTORISE Madame La Maire à signer tout document afférent à ce don. – A LA MAJORITE
- DECIDE dans le cadre de la bourse à projet le versement d'une subvention de 800 € à l'Association Eragny Lecture. A L'UNANIMITE
- DECIDE le versement dans le cadre de la charte de coopération décentralisée d'une subvention exceptionnelle de 8 500 € à la mairie de l'arrondissement de Nongr' Maasom pour la construction de la 1ère classe de la 3ème école de Nioko. *A LA MAJORITE*
- DECIDE dans le cadre de la bourse à projet le versement d'une subvention de 500 € à l'association Sapeurs Pompiers Eragny-Burkina. A L'UNANIMITE

## - DECIDE de créer les postes suivants : Au titre des avancements de grade :

Cat. C Gardien

Au title des availcements de grade.	
Filière Animation	
Cat C Adjoint d'Animation de 1ère classe	1 poste
Filière Technique	
Cat. C Adjoint Technique Principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1 poste
Filière Médico-Sociale	
Cat. C ATSEM principale de 2 <sup>ème</sup> classe	1 poste
Cat. B Educatrice de jeunes enfants principale	1 poste
Filière Police Municipale	
Cat. C Brigadier	1 poste
Au titre de la promotion interne	
Filière Administrative	
Cat. B Rédacteur	1 poste
Cat. A Attaché	1 poste
et SUPPRIME les postes suivants :	
Filière Animation	
Cat C Adjoint d'Animation de 2ème classe	1 poste
Filière Technique	
Cat. C Adjoint Technique de 1 <sup>ère</sup> classe	1 poste
Filière Médico-Sociale	
Cat. C ATSEM de 1ère classe	1 poste
Cat. B Educatrice de jeunes enfants	1 poste
E'1' D 1' M ' ' 1	
Filière Police Municipale	

- APPROUVE la valorisation de la participation des agents du service à la population aux mariages et parrainages civils, le samedi après midi, à un montant forfaitaire de  $20 \in$  net par célébration -A L'UNANIMITE

1 poste – A L'UNANIMITE

- ACCEPTE l'offre de DEXIA SOFCAP pour la couverture des risques financiers liés aux accidents de service et au décès des personnels titulaires dans le cadre du contrat groupe avec le Centre Interdépartemental de Gestion et AUTORISE Madame la Maire à signer l'adhésion définitive et la convention *A L'UNANIMITE*.
- ENTEND la réponse de Madame la Maire aux questions des élus de la minorité concernant la distribution du magazine municipal et les travaux d'aménagement avenue Roger GUICHARD.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 heures 20.

## **DESTINATAIRES**:

Adjoints et Conseillers Municipaux: Mesdames, Messieurs, GILLOT, GROS, GAUDIN, BURN, BORGNE, BORCIER, RAMSI, MATHEVET, MAURICE, ROUSSEL, CHATILLON, NEDJADI, CARRON, CISSE, GUGELMANN, PRUDON, BRIGANDAT, GANDON, MARSILE, ZE, FORME, DEL FRANCO, NAVARRO, RELIN, FURET, PARAY, HARDY, BAGGIO, MARTINEZ, MERIZIO, THOMAS, TOURNERET, BENSMAIL.

Cabinet: Madame ESCOBAR

<u>Directeur Général des Services</u> : Monsieur JAOUEN.

<u>Directeurs</u>: Mesdames BELLEINGUER-THILIE, BERTHE-POUILLOT, FOURNIER-VIRARD, HUET, Messieurs BREJAUD, GOUBARD, MAILLARD

Chargée de mission auprès du DST: Madame BRISBOUT

<u>Responsables de départements</u>: Mesdames DEKEYSER, ESTEVES, GRENEAU, HAQUIN, HAVARD, LEGRAND, MORIZET, MOSER, SALEZ, ZBINDEN.

Messieurs BENAMARA, CHAMBON, DEFAUX, DEPELCHIN, GOUEREC, GUERREY, JANIN, LELEU, QUATTRINI, STOEBLEN, TIXIER.

Responsables d'équipements ou de secteurs : Mesdames ALOUAT, BLOUET-MAGROUN, BOURGET, BRAND, BRANTHOME, DELANNOY, GENE, MONTERIEUX, N'GUYEN, MAUGRAS, MORAND, ROMAIN, VACHET,

Messieurs BENTZ, DELAROUE, DUVAL, GARCIA, GODEFROY, MANGUE, MORANGES, N'GUYEN, SECQ, TATENCLOUX C., TATENCLOUX F.

<u>Copie pour information</u>: P. MIQUEL.